

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Madame CAPLAT Axelle
1223 route de Beffay
74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

M. Sacha ZEGUERMAN, Service mutualisé
d'instruction du Droits des Sols, Communauté de
Communes Faucigny Glières :
Tél : 04 50 25 22 50 - s.zeguerman@ccfg.fr

Objet : Notre courrier en R/AR en date du 06/07/2023 - Demande d'autorisation n°DP07421223A0047 pour la modification et la création d'ouvertures, la dépose d'un pignon et la création d'une terrasse, déclarée sans suite.

Madame,

Vous avez déposé le 04/07/2023 à la mairie un Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI).

Par lettre sus visée, il vous avait été demandé certaines pièces complémentaires.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressée à la mairie à la date du 04/10/2023, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition conformément à l'article R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 12 octobre 2023.

Le Maire,
Christophe FOURNIER

